

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021  
Salle du Conseil - Mairie de La Morte**

Sur convocation du 11 mai 2021

La séance débute à 17h

**Sont présents : M. MASLO Raymond, Mme DUCHAMP Marie-Noëlle, M. COLLAUD Alain, Mme Monique FAIVRE, M. LEGRAND Yves, M. HUGUES Gérard, Mme FAVIER Pascale, Mme GIRARDEY Stéphanie M. MASSON Julien (à partir du point 6).**

**Sont absents et excusés : M. JOSSINET Fabien, Mme VEUJOZ Patricia, M. MASSON Julien (jusqu'au point 5).**

**Madame Marie-Noëlle DUCHAMP est nommée secrétaire de séance**

En ouverture de séance, Monsieur le maire propose l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour :

- Subventions aux associations,
- Renégociation des contrats d'assurance – Autorisation,
- Création d'une commission extra communale « Avenir de la station ».

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

**Point 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 06 avril 2021**

Le procès-verbal de la séance du 06 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Point 2 : Réfection et renforcement de la voirie route de la cascade et chemin de la Scie - Autorisation**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, indique à l'assemblée qu'il convient de faire réaliser des travaux de réfection et de renforcement de la voirie sur la route de la cascade et sur le chemin de la Scie.

En effet ces deux accès ont été particulièrement impactés cet hiver par la formation de trous type « nid de poule ».

Il propose de l'autoriser à solliciter les aides nécessaires au lancement des travaux de réfection et de renforcement de chaussée.

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

**Point 3 : Aménagement des parkings de Chabotte - Autorisation**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, indique à l'assemblée qu'il convient de procéder à l'aménagement des parkings de Chabotte.

Il propose de l'autoriser à solliciter les aides nécessaires au lancement des travaux d'aménagement des parkings de Chabotte.

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

#### **Point 4 : Projet d'achat de parcelles situées sur l'emplacement réservé n°5 du PLU**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, rappelle à l'assemblée le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération n°74 du 13/12/2017.

Il indique que ce PLU a défini plusieurs zone « emplacement réservé », notamment l'emplacement réservé n°5, pour création de parking.

Il propose l'acquisition des parcelles AA 4, AA 5, AA 6, AA 7, AA 8, AA 9 et AA 10, situées sur cet emplacement pour implantation de l'aire de bivouac dans la limite de 1 € le m<sup>2</sup>, la surface totale d'acquisition restant à définir avec la SARL La GENESE, propriétaire de ces terrains.

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

#### **Point 5 : Projet d'achat d'un nouveau parcours de mini-golf - Autorisation**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement du terrain de mini-golf.

Il propose de l'autoriser à solliciter les aides nécessaires à l'achat d'un nouveau terrain de mini-golf 12 modules mixtes en remplacement de l'ancien qui ne peut être remis en service compte-tenu de sa vétusté.

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

#### **Point 6 : Conventions d'occupation du domaine public pylônes de téléphonie – Autorisation de signature**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, rappelle à l'assemblée qu'il convient de signer des conventions d'occupation du domaine public pour les pylônes de téléphonie.

Il propose de l'autoriser à signer ces conventions.

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

#### **Point 7 : Subventions aux associations**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, rappelle les demandes de subventions reçues pour les associations suivantes :

- Vivre et Vieillir en Matheysine,
- Rugby Club Matheysin.

Il propose d'attribuer les subventions 2020 aux associations comme suit :

- Vivre et Vieillir en Matheysine : 200 €
- Rugby Club Matheysin : 200 €

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

#### **Point 8 : Renégociation des contrats d'assurances – Autorisation**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, rappelle qu'il convient de renégocier l'ensemble des contrats d'assurance de la collectivité afin d'obtenir des tarifs plus attractifs.

Il propose de l'autoriser à renégocier l'ensemble des contrats d'assurance.

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

#### **Point 9 : Création d'une commission extra communale « Avenir de la station »**

Monsieur Raymond MASLO, Maire, indique à l'assemblée qu'il est important de définir ensemble des lignes directrices pour le bon devenir de la station.

Il propose la création d'une commission extra communale « Avenir de la station », constituée de 4 élus (Alain COLLAUD, Monique FAIVRE, Gérard HUGUES, Yves LEGRAND) et de 13 membres volontaires hors conseil municipal (Georges AULAGNIER, Madeleine BRET, Corinne BRUN, Michelle CHAMBAZ, Daniel COURANT, Delphine DANDOIS, Alexandre FAROUAULT, Patrice FOULON, Marie GUILLEMAIN, Daniel PLANES, Christophe RENAUD, Gérard ROUSSEL, Lionel VINCENT).

Les membres du Conseil Municipal votent pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Fait à La Morte, le 20 mai 2021

La Secrétaire de séance  
Marie-Noëlle DUCHAMP

Le Maire  
Raymond MASLO

